

Le travail de l'archéologue

Durant la préhistoire, l'écriture n'existait pas : les hommes de cette époque n'ont pas laissé de textes écrits.

Nous connaissons donc la préhistoire uniquement par les traces que les hommes ont laissées : des outils en pierre, des ossements, des peintures sur les parois de grottes. Ce sont les vestiges. Les archéologues cherchent ces vestiges et les étudient.

Observe les quatre images. Colorie en jaune les objets utilisés à la Préhistoire. Retrouve-les dans les époques suivantes (Temps des Gaulois, Moyen Âge, Époque contemporaine).



1. La préhistoire



2. Le temps des Gaulois



3. Le Moyen Age



4. L'époque actuelle

La formation des couches archéologiques

Ce lieu a été occupé par les **hommes préhistoriques**, il y a très longtemps, puis par les Gaulois, par les hommes du Moyen Âge et par les hommes d'aujourd'hui.

Chaque groupe a laissé des **vestiges** de son passage (objets jetés ou perdus...).

Peu à peu, les vestiges sont enfouis dans le sol : les objets les plus anciens sont profondément enterrés, les plus récents sont au-dessus.

Chaque « étage » du sol est appelé « **couche archéologique** ».

1. Quelles traces les hommes préhistoriques ont-ils laissées ici (1)?

.....
.....

2. Pourquoi y a-t-il une couche brune dans le sol (2)?

.....
.....

3. Quels vestiges les hommes du Moyen Âge ont-ils laissés (3)?

.....
.....

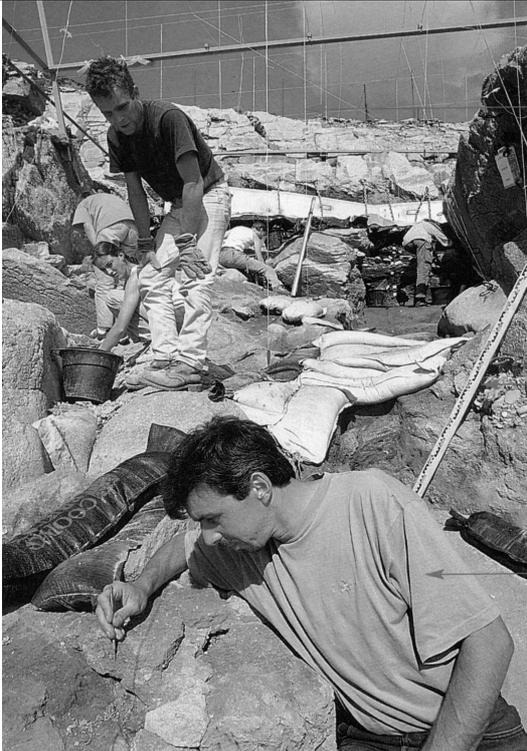
4. Quels vestiges les hommes d'aujourd'hui laissent-ils (4)?

.....
.....

5. Si un archéologue fait des recherches dans ce lieu, quels vestiges trouvera-t-il en premier?

.....
.....

Écris une légende sous chaque photo en utilisant les mots : chantier, fouilles, archéologues, poterie, reconstituer.



.....
.....

La loi sur les fouilles

Personne ne peut effectuer des fouilles, sur un terrain qui lui appartient ou qui appartient à quelqu'un d'autre, pour y chercher des monuments ou des objets du passé, de la préhistoire et de l'histoire, sans avoir d'abord obtenu une autorisation.
D'après la loi du 27 septembre 1941

Vocabulaire à connaître :

- un **archéologue** : un savant qui étudie les traces laissées par les hommes du passé.
- une **loi** : une règle que tous les habitants d'un pays doivent respecter.
- un **site** pour les archéologues et les historiens : un endroit riche en vestiges du passé.
- des vestiges** : des traces du passé.

